

Fonds Régional de Garantie

REGION ILE-DE-FRANCE

Présentation du dispositif

Avec le Fonds Régional de Garantie (FRG), la Région Ile de France, en partenariat avec Bpifrance, renforce l'offre de financement en garantie des PME en création, développement, transmission et la croissance externe et le renforcement de trésorerie.

Ce fonds a pour objectif de faciliter l'octroi de prêts bancaires en partageant une part du risque avec le banquier. Il permet très concrètement de limiter le montant de la caution solidaire du dirigeant demandée par la banque. Un prêt bancaire peut ainsi être co-garanti jusqu'à 70% maximum, Bpifrance venant apporter un euro pour chaque euro du Fonds Régional de Garantie.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Peuvent bénéficier de l'aide les PME franciliennes ne répondant pas à la notion d'entreprises en difficultés au sens de la réglementation européenne.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Le Fonds Régional de Garantie soutient les projets suivants:

- la création,
- le développement,
- la transmission et la croissance externe,
- le renforcement de trésorerie,

— Dépenses concernées

Il peut ainsi financer l'investissement matériel, le besoin en fonds de roulement, les opérations de renforcement de la structure financière des PME, le rachat de fonds de commerce ou de parts sociales.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le Fonds Régional de Garantie vise à limiter le montant de la caution solidaire du dirigeant demandée par la banque, en intervention conjointe avec Bpifrance, il permet de co-garantir les prêts bancaires jusqu'à 80 %.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme ?

La sollicitation du Fonds Régional de Garantie est directement réalisée par l'établissement bancaire.

Critères complémentaires

- Possibilité d'appartenance à un groupe de moins de 250 salariés.
- Effectif de moins de 250 salariés.
- Chiffre d'affaires de moins de 50 M€.

Organisme

REGION ILE-DE-FRANCE

- **Conseil régional d'Île-de-France**
2 rue Simone Veil
93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE